



DÉVELOPPEMENT DURABLE

BELLEVUE,

ECO-RESPONSABLE

- Soutenir de façon inconditionnelle la transition énergétique.
- Poursuivre la démarche Cité de l'Énergie Gold.
- Poursuivre la démarche agenda 21.
- Augmenter le quota annuel d'arbres plantés sur le territoire communal. (Motion du Conseil municipal).
- Compléter la liste des exigences communales pour les nouvelles constructions : toits plats végétalisés, réalisation de traversées piétonnières et cyclistes à travers les nouveaux quartiers et nouvelles exigences de distances minimum entre les routes communales et les habitations. (Motion du Conseil municipal)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Inciter les propriétaires à remplacer les haies de thuyas et de laurels par des haies arbustives mixtes et d'espèces indigènes.
- Offrir un portail communal simple pour l'obtention de conseils pratiques et d'adresses au sujet des subventions proposées par le canton et la confédération en faveur de l'assainissement énergétique et la production d'énergie durable des logements ou les bâtiments administratifs et artisanaux de la commune.
- Améliorer l'attrait de la mobilité douce sur la commune grâce à une meilleure signalisation des parcours cyclistes et piétonniers en collaboration avec les communes voisines.
- Aménager des potagers urbains sur le jardin antique (Roselière).

Développement durable

Pour une commune éco-responsable

soutenir la transition énergétique; toits plats végétalisés; poursuivre la démarche Cité de l'Energie Gold; aménager des potagers urbains sur le jardin antique (Roselière); ...



Michaël
CID